

CCI : Bientôt une navette fluviale pour desservir Avignon ?



A l'occasion de la dernière assemblée générale de la CCI de Vaucluse qui vient de se tenir à la mairie d'Avignon, l'organisme consulaire a présenté un projet de navette fluviale sur le Rhône. Réuni en présence de Cécile Helle, maire d'Avignon, cette présentation a aussi été l'occasion d'évoquer les enjeux de mobilité sur le territoire du bassin de vie d'Avignon.

« Beaucoup d'éléments économiques, politiques ou environnementaux actuels qu'ils soient nationaux ou internationaux, viennent troubler notre vision de l'avenir rendant très difficile toute prospective économique, a expliqué Gilbert Marcelli, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse lors de la dernière assemblée générale décentralisée de l'organisme consulaire qui vient de se tenir en mairie d'Avignon.

« La problématique des transports et des déplacements est à cet égard, un des enjeux majeurs des prochaines années », a poursuivi le président de la CCI avant d'annoncer que « la mise en place de navettes fluviales sur le Rhône au départ du port du Pontet pourrait représenter une nouvelle alternative à l'utilisation de la voiture individuelle sur des axes routiers saturés. »

Devant les représentants de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) et Cécile Helle, maire d'Avignon, qui soutiennent l'initiative, Gilbert Marcelli a ensuite dévoilé un film de présentation du projet (à découvrir en fin d'article).

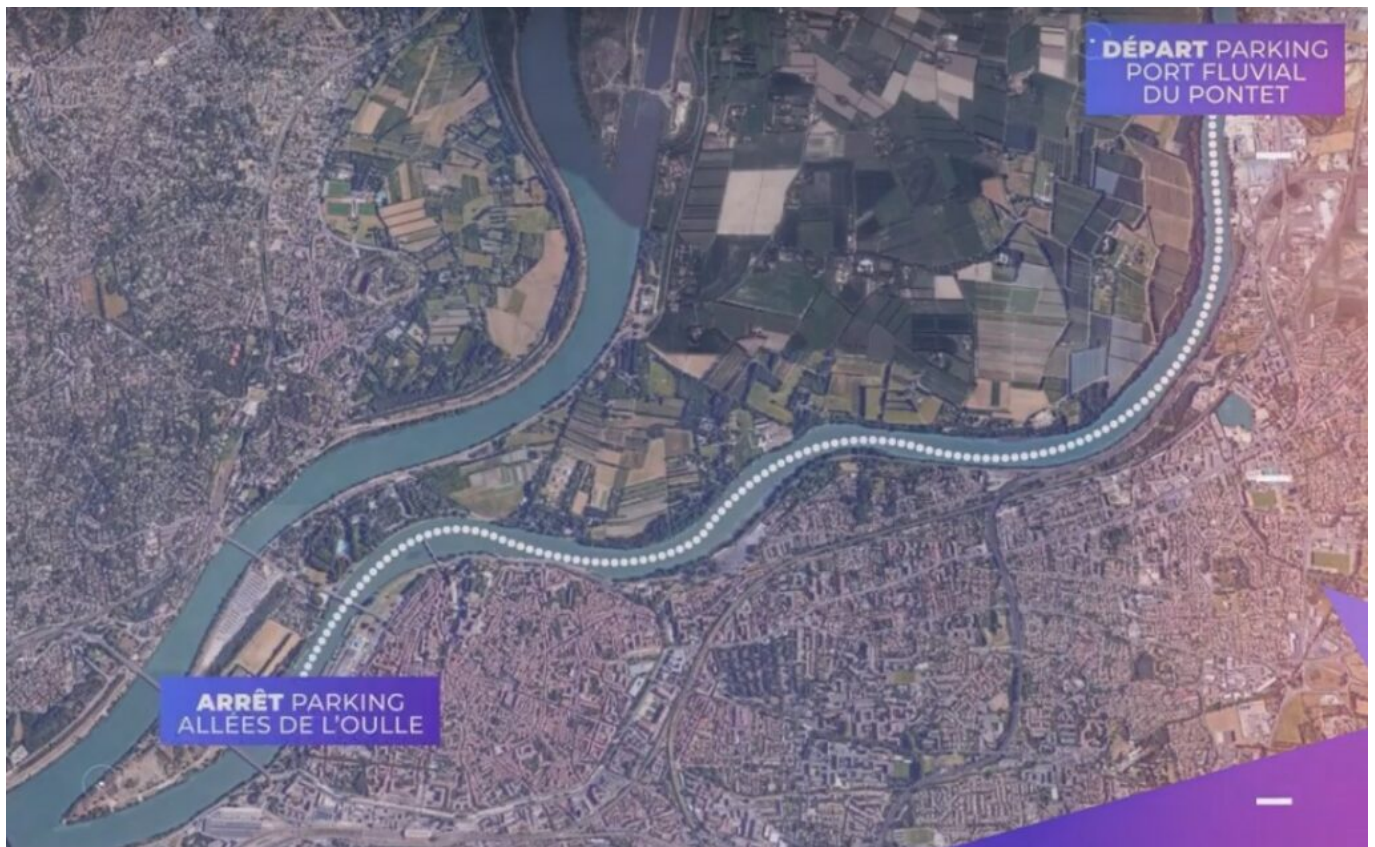
Ecrit par le 20 décembre 2024

10 fois moins de CO2

Pour les différents intervenants, l'objectif serait de mettre en place cette desserte d'ici 2 ou 3 ans afin d'offrir des alternatives à l'automobile pour les déplacements quotidiens. Assurée par un bateau à propulsion électrique avec un départ depuis le port du Pontet où serait aménagé un parking relais, la navette desservirait ensuite les allées de l'Oulle puis le secteur de Courtine avant de rejoindre l'embarcadere de Villeneuve-lès-Avignon situé au pied de la tour Philippe-le-Bel.

D'une capacité de 50 passagers, cette navette devrait permettre d'émettre 10 fois moins de CO2 que des voitures individuelles.

« Nous pouvons peut-être également envisager de pousser un peu plus loin afin de desservir la gare TGV de Courtine », complète Gilbert Marcelli, qui ambitionne que la CCI 84 « démontre sa capacité à innover et à proposer des projets ambitieux et structurants pour le territoire en s'inscrivant notamment comme un partenaire des collectivités territoriales. »



Explorer de nouvelles pistes

« L'été que nous avons vécu nous a rappelé que nous sommes dans un monde qui se transforme très vite en raison du changement climatique », a insisté Cécile Helle, maire d'Avignon, devant les représentants du monde économique local.

« Devant ces phénomènes, poursuit l'élue de la cité des papes, soit on continue à ne pas prendre la mesure des choses et on va subir. Soit on prend les choses à bras le corps car l'attractivité de notre

Ecrit par le 20 décembre 2024

territoire passera par ces enjeux-là. Tous les projets doivent être marqués autour de ces thèmes environnementaux et de qualité de vie, surtout dans les villes de l'arc méditerranéen. Il nous faut nous réinventer de manière forte même si cela est difficile pour la mobilité. Et pour cela, il a plusieurs pistes à explorer, comme le fluvial avec ce projet de navette. »

« Il nous faut nous réinventer de manière forte. »

Cécile Helle, maire d'Avignon.



Mais avant toute chose, [comme elle l'avait fait dans nos colonnes en juillet dernier](#), Cécile Helle a rappelé qu'il était déjà nécessaire de savoir à quelle échelle nous devons penser la mobilité sur ce territoire. « Il faut aller bien au-delà d'Avignon, il faut raisonner sur l'ensemble du bassin de vie si nous voulons protéger la globalité de son territoire. Surtout si nous voulons limiter le trafic de transit des camions par exemple. »

Toujours côté mobilité, le maire d'Avignon dresse aussi un constat sans concession d'un tramway qui ne dessert pas de pôle d'emploi : « C'est unique en France », une sous-utilisation des transports en commun, l'urgence des nouveaux parking-relais : « nous ne pouvons plus attendre, 2 ou 3 ans maximum », le manque de TCSP (transport en commune en site propre) : « On y est pas encore »...

Cécile Helle reste cependant optimiste car il y a d'autres pistes à exploiter en terme de mobilité : le

Ecrit par le 20 décembre 2024

fleuve ; comme déjà évoqué, mais aussi le train dans « ce territoire à taille humaine et agile ».

« Avignon a la chance de se trouver au centre d'une étoile ferroviaire presque unique en France, insiste-t-elle. Et même si [une nouvelle ligne TER vient encore de s'ouvrir avec Occitanie](#), nous n'avons pas tiré encore le plein potentiel de cette situation afin de renforcer notre attractivité. »

Cependant, le maire d'Avignon tempère aussitôt son enthousiasme pour le train : « encore faut-il que la SNCF soit attentive à la régularité de son offre. Il faut aussi que l'on se batte pour la réouverture de la gare du Pontet ou celle de Saint-Chamand. »

Même sentiment d'être pris de haut pour le maire d'Avignon lorsqu'elle porte le projet de gratuité de l'autoroute A7 entre Avignon-Sud et Avignon ou bien encore la création d'un accès autoroutier vers Cabannes (sur le modèle de celui de Piolenc). « Nous sommes allés rencontrer les responsables de Vinci avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, pour évoquer la gratuité. » Elle n'en dira pas plus sur l'accueil qui leur a été réservé tant il semble avoir été méprisant pour des élus de la république.

« L'Etat, qui siège au sein de ces structures ou qui accordent les délégations, devrait faire entendre sa voix. Ce n'est pas normal, c'est ce que nous demanderons à la nouvelle préfète de Vaucluse.

« La LEO je n'y crois plus »

Cécile Helle, maire d'Avignon.

Penser la ville autrement

L'urgence climatique pousse ainsi Cécile Helle à rappeler la nécessité « d'aménager la ville autrement que ces dernières années, que ce soit à Avignon ou tout son bassin de vie ». Et ce d'autant plus que « la voiture promeut un développement de la ville consommateur de foncier » et que la loi Zan (Zéro artificialisation nette) fera « qu'il y aura une concurrence sur le foncier qui va s'accroître dans les années à venir ».

Il faut aussi repenser les anciens projets en intégrant les réalités d'aujourd'hui comme pour la Leo (Liaison Est-Ouest) dont la deuxième tranche, après 25 ans de retard, ne semble plus adaptée pour le maire d'Avignon : « La LEO je n'y crois plus », reconnaît-elle alors qu'elle rappelle pourtant la nécessité vitale pour la cité des papes de disposer d'un contournement Sud d'Avignon. »

Ecrit par le 20 décembre 2024



Une partie des élus de la CCI de Vaucluse lors de leur assemblée générale délocalisée dans la salle du Conseil de la ville d'Avignon

Priorité à l'apprentissage

Par ailleurs, cette AG de la CCI a été aussi l'occasion pour l'organisme consulaire vauclusien de signer une convention de partenariat avec [Henri Lachmann](#), ex-PDG de [Schneider electric](#), mais surtout président de l'association carpentrassienne 'Un par un' dédiée à l'accompagnement des jeunes dans leur inclusion sociale et professionnelle.

Comme ils l'ont notamment fait avec [Enedis Vaucluse](#), les représentants de 'Un par un' ont incité les patrons présents à lutter contre le chômage des jeunes.

« Nous sommes lanterne rouge du chômage des jeunes. J'encourage les entreprises à faire de la formation dans le cadre de l'apprentissage, martèle Henri Lachmann dont l'association s'occupe d'une centaine de jeunes et d'une cinquantaine sont placées. »

« Aujourd'hui, nous sommes à la recherche de main-d'œuvre, il faut l'accompagner, complète pour sa part Gilbert Marcelli. Nous sommes une ville sociale, il faut que là aussi nous changions nos comportements en matière de recrutement. »

Et finalement que ce soit en matière de recrutement des jeunes, d'aménagement de la ville ou de mobilité, le président de la CCI de Vaucluse assure « qu'il faut sortir par le haut et que la Chambre de commerce et d'industrie jouera pleinement son rôle de force de proposition et d'accompagnement des collectivités territoriales. »

Vaucluse : la consommation des silures pêchés dans le Rhône est déconseillée



Au vue des dernière analyses réalisées sur les poissons provenant du tronçon du Rhône traversant le Vaucluse, il est fortement déconseillé de consommer des silures pêchés dans ce dernier, car ils contiennent un taux trop élevé de polluants polychlorobiphényles (PCB).

En 2005, des analyses avaient révélé la présence de PCB dans certains poissons évoluant dans le Rhône. La consommation de ces derniers avait donc été interdite, puis modérée. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avait classé le tronçon du Rhône

Écrit par le 20 décembre 2024

traversant le département de Vaucluse en zone de contamination moyenne. La consommation des poissons fortement bio-accumulateurs provenant de ce tronçon du Rhône était donc autorisée de façon exceptionnelle, une fois tous les deux mois pour les enfants et les femmes en âge de procréer, et deux fois par mois pour le reste de la population.

Afin de suivre l'état de cette contamination, la fédération des pêcheurs de Vaucluse vient de réaliser une campagne d'analyse de polluants sur différents poissons et a transmis aux services de l'État ces résultats d'analyse. Ces derniers révèlent la présence de PCB et de mercure à des concentrations élevées dans des silures pêchés dans le Rhône. En attendant d'avoir des consignes précises concernant leur consommation, celle-ci est fortement déconseillée.

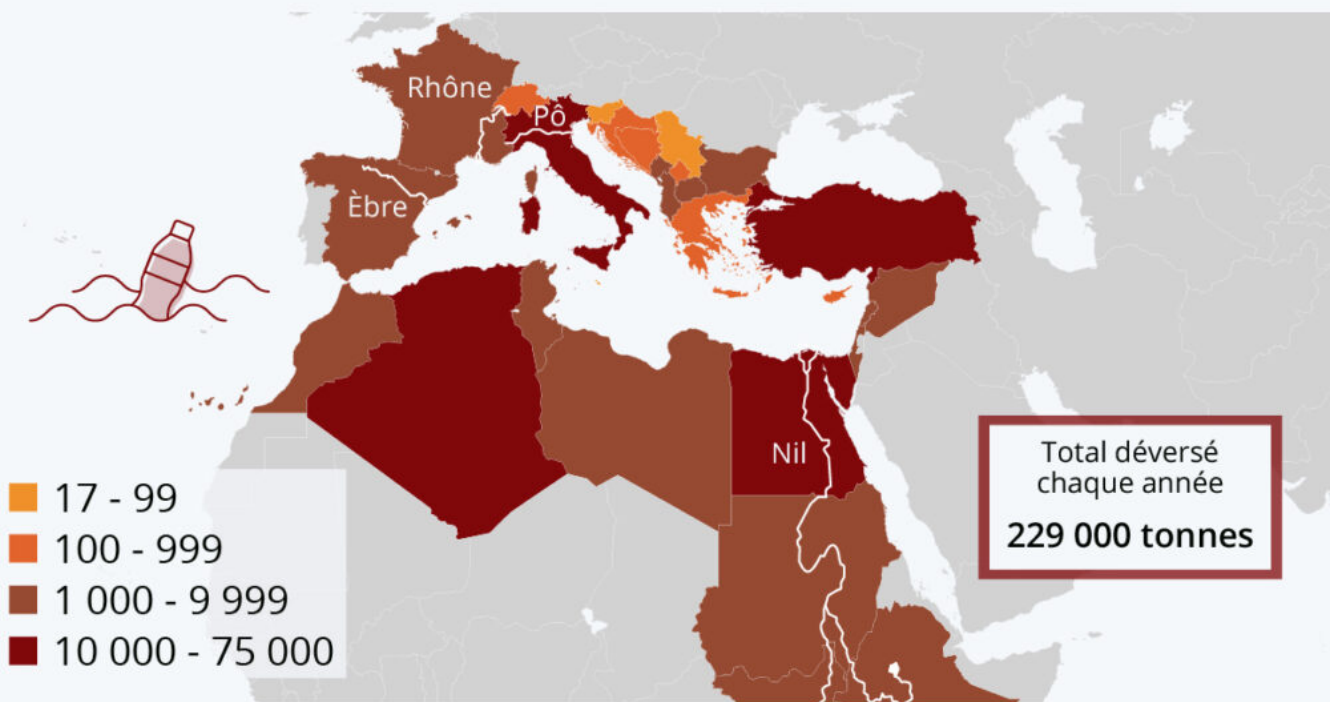
V.A.

La Méditerranée noyée par les déchets plastiques

Écrit par le 20 décembre 2024

La Méditerranée noyée par les déchets plastiques

Estimation du volume de déchets plastiques déversés dans la mer Méditerranée par pays, en tonnes par an *



* Étude réalisée en 2020. Inclut les macro- et microplastiques.

Source : IUCN



statista

Considérée comme l'une des mers les plus polluées au monde, la Méditerranée se transforme en un gigantesque réservoir de déchets plastiques. Du fait d'une forte densité de population, de flux touristiques et maritimes importants, mais aussi de l'absence de systèmes de gestion efficace des déchets dans plusieurs pays du bassin, cette mer semi-fermée enregistre des niveaux record de pollution qui mettent en danger les espèces marines et la santé humaine.

Écrit par le 20 décembre 2024

Selon une [étude](#) publiée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), la quantité totale de plastique accumulée dans la mer Méditerranée est actuellement estimée à 1,2 millions de tonnes. Comme le notent les auteurs, cette estimation reste très incertaine car la plupart des recherches menées jusqu'à présent portent principalement sur le plastique accumulé à la surface de la mer, qui constitue une part minime du stock total.

L'étude estime que 229 000 tonnes de déchets plastiques finissent leur course dans la Méditerranée chaque année (avec une fourchette possible allant de 150 000 à 610 000 tonnes). Ces déchets sont composés à 94 % de macroplastiques et à 6 % de microplastiques. Avec une population nombreuse (102 millions d'habitants) vivant majoritairement au bord de l'eau et un taux de déchets mal gérés qui atteint 95 %, l'Égypte contribue massivement à cette pollution (environ 75 000 tonnes par, soit près d'un tiers du total). Les trois autres principaux pays émetteurs sont l'Italie (38 000 tonnes), la Turquie (25 000 tonnes) et l'Algérie (14 000 tonnes).

De manière générale, les « points chauds de la pollution plastique » tendent à se situer près de l'embouchure des grands fleuves (comme le Nil, le Rhône ou le Pô) et près des grandes métropoles ou zones urbaines. Les villes côtières les plus peuplées de la région sont par exemple Alger, Alexandrie, Barcelone, Naples et Izmir.

Comme le montre aussi notre carte, la pollution plastique n'est pas uniquement le fait des zones côtières. Certains pays qui ne bordent pas la mer Méditerranée mais qui font partie de son système fluvial, comme le Soudan (Nil) ou la Suisse (Rhône), rejettent également des quantités non négligeables de déchets. D'après l'étude, les zones situées à moins de 23 km des côtes sont responsables de 35 % des rejets de macroplastiques en mer, tandis que les 65 % restants proviennent de l'intérieur des terres et sont transportés par ruissellement vers le milieu marin.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Digues de la Barthelasse : la commission d'enquête dévoile son rapport

Ecrit par le 20 décembre 2024



Après l'enquête publique qui s'est tenue du 6 janvier au 9 février dernier, la commission d'enquête sur l'amélioration de la protection des îles Piot et de la Barthelasse contre les crues du Rhône sur la commune d'Avignon vient de rendre son rapport public.

« La commission chargée de conduire l'enquête publique sur le projet de confortement des digues Piot et Barthelasse a rendu son rapport public, expliquent la communauté d'agglomération du Grand Avignon et la commune d'Avignon. Elle émet un avis favorable, avec deux réserves et des recommandations, qui rendent possible le lancement du projet, tout en conciliant le respect de l'environnement, comme l'avaient exprimé le Grand Avignon et la Ville d'Avignon dans leurs observations. »

Un espace environnemental et agricole majeur pour l'agglomération

Pour rappel, le Grand Avignon porte un projet d'amélioration de la protection contre les crues des îles Piot et de la Barthelasse dans le cadre de son action en faveur de la prévention des inondations. Ce secteur, situé dans le lit majeur du Rhône sur la commune d'Avignon, constitue une des zones d'expansion des crues du Rhône et subit donc régulièrement des inondations. Ces îles sont habitées par une population permanente d'un millier d'habitants et peuvent accueillir une population beaucoup plus importante en période estivale.

Par ailleurs, cette zone constitue également un poumon vert de l'agglomération et lieu de production

Écrit par le 20 décembre 2024

agricole majeur pour le territoire abritant également une forêt alluviale préservée. Cependant, cet espace est sécurisé par un ensemble d'ouvrages de protection construits à différentes époques qui offre un niveau de protection inégal.

Mieux protéger la zone

L'objectif de l'agglomération et de la Ville est d'assurer la protection des secteurs urbanisés des îles Piot et Barthelasse, permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens, supprimer le risque de rupture des digues en cas de surverse du Rhône, réduire la fréquence des inondations, retarder l'arrivée des éventuels débordements pour une meilleure gestion de crise ainsi que de pérenniser les activités de production agricole, de tourisme et de loisirs.

Avis favorable avec 2 réserves

« Le rapport souligne d'abord la forte participation du public au cours de cette enquête qui a recueilli 1 600 observations sur le registre dématérialisé, plus de 300 observations sur le registre papier et 2 pétitions de l'association SOS Barthelasse et de l'ASCO (Association syndicale constituée d'office, gestionnaire des digues et ouvrages hydrauliques), rappelle le Grand Avignon. C'est sur la base de ces contributions citoyennes que la commission d'enquête, instance indépendante, a exprimé ses conclusions. Elle relève ainsi la nécessité légale et technique de mettre en œuvre ce confortement pour supprimer le risque de rupture des digues actuelles et dans l'objectif d'assurer la protection des habitants et de pérenniser les activités économiques sur les deux îles. »

La commission d'enquête exprime cependant deux réserves sur le projet qui concernent tout d'abord, « l'absence de solution proposée pour l'appontage des péniches, et ensuite, l'absence de solutions alternatives pour éviter l'impact sur la ripisylve sur les sections 1 et 2 du chantier, correspondant à la portion de la digue de la Barthelasse comprise entre le chemin de la Traille et le chemin de la Projette ».

Lancement des travaux en 2023

Pour le Grand Avignon comme pour la ville, il s'agit là d'une position équilibrée, permettant de répondre tout à la fois aux enjeux de protection des populations et des acteurs économiques de ces îles tout en préservant la richesse naturelle et la biodiversité exceptionnelles de ce territoire unique en Europe.

« En conséquence, le Grand Avignon, qui pilote ce projet depuis 2018, va pouvoir engager un programme de travaux, le plus respectueux possible de l'environnement, et dans les délais impartis, se félicite l'agglomération. En 2023, seront ainsi lancés les travaux de confortement des digues sur toutes les sections qui font l'objet d'un consensus, à commencer par l'île Piot et les mesures de compensation hydraulique au niveau du quai des Allemands. En parallèle, pour les sections faisant l'objet d'une réserve de la commission d'enquête, le Grand Avignon va engager des études complémentaires pour trouver une solution alternative conciliant toujours plus et mieux protection des habitants et respect de la biodiversité. »

Écrit par le 20 décembre 2024

Le port d'Arles a accueilli les premiers conteneurs fluviaux en provenance de Fos-sur-mer



Dans le cadre du soutien d'Electrosteel au développement des voies fluviales pour le transport de marchandises, l'entreprise vient d'inaugurer la première barge de plus de 100 conteneurs au port d'Arles.

Dans son projet de décarbonation de ses transports de marchandises, la société [Electrosteel](https://www.electrosteel.com), spécialisée dans les canalisations en fonte ductile, a assisté à l'arrivée de la première barge de 104 conteneurs

Ecrit par le 20 décembre 2024

remplis de matériel au port d'Arles. 312 autres devraient arriver dans les prochains jours, répartis sur 3 autres barges. C'est une première sur la voie fluviale qui relie les ports de Fos-sur-mer et d'Arles. Ainsi, les canalisations ont parcouru 47kms depuis Fos-sur-mer avant d'arriver au port d'Arles, situé à 300m de la plateforme logistique d'Electrosteel.

Quel est l'impact écologique ?

Le transport de marchandises par ces 4 barges de plus de 100 conteneurs chacune va permettre d'économiser 5 200 litres de carburant et de diviser les émissions de CO² par 7,2. En effet, les 4 barges remplacent près de 400 camions qui sont normalement en charge de ce transport. « Si l'on met en perspective les 4h que représente le déplacement entre le port de Fos-sur-Mer et celui d'Arles par camion, le développement du transport par voie fluviale est judicieux pour diminuer l'empreinte carbone de toute activité économique sur l'environnement », a précisé [Cyrille Hahang](#), directeur général délégué d'Electrosteel.

Le développement de l'attractivité du territoire

En plus de s'inscrire dans une démarche environnementale, le développement du transport par voie fluviale a également pour objectif de redynamiser le port d'Arles, telle est l'ambition de la [Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles](#), et de rendre le territoire davantage attractif pour les entreprises. Non seulement l'inauguration de cette barge a ouvert la porte aux entreprises de la région Paca pour le transport de leurs marchandises par conteneurs, mais elle a également pour but d'ouvrir la voie au commerce international. Désormais, les marchandises pourront être plus facilement acheminées vers tous les pays de la mer Méditerranée et vers le continent africain limitrophe.

V.A.

Risque d'inondation : le parking de l'Oulle fermé

Écrit par le 20 décembre 2024



En raison d'une forte crue actuellement en cours due aux très fortes pluies survenues en amont et à la fonte des neiges, le parking de l'Oulle à Avignon est fermé. La municipalité demande aux propriétaires de déplacer immédiatement les véhicules encore stationnés. Pour rappel, le stationnement de surface est gratuit jusqu'au 1er janvier.

Le mercredi 29 décembre 2021 à 16h00, le service de prévision des crues Grand Delta a activé le niveau de vigilance jaune sur le Rhône. Une crue du Rhône modérée est attendue dans les prochaines 24 à 48 heures. Le passage de perturbations sur le Rhône amont, associées par endroit à de la fonte nivale liée au redoux, ont favorisé une hausse des débits arrivant dans le couloir Rhodanien.

Les débits attendus sur le Rhône aval dans les prochaines heures seront de nature à provoquer quelques débordements très localisés, généralement peu dommageables, sur les zones habituellement inondables. Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable. Restez informés : www.vigicrues.gouv.fr

L.M.

Concert à l'aube au-dessus du Rhône



Samedi 28 août, Avignon tourisme propose un concert à l'aube qui débutera à 6h30 sur la terrasse de l'Espace Jeanne Laurent, dominant ainsi le Rhône et le Pont Saint Bénézet.

Une proposition insolite pour profiter du lever du jour en musique. Fiona Ait Bounou et Mathilde Giraud sont deux passionnées de jazz : l'une vient du classique, l'autre du jazz, l'une joue de la harpe, l'autre chante. C'est une rencontre musicale unique qui est proposée aux auditeurs et qui mélange les influences en restant au service de l'instrument.

Fiona Ait Bounou, une voix

Fiona Ait Bounou entre au conservatoire d'Avignon en 2011 et se forme parallèlement en lyrique. Elle commencera ensuite une succession de concerts dans différentes formations, notamment des projets originaux dans lesquels les codes vocaux sont bousculés comme « Chorus », chœur contemporain mis en espace par le chorégraphe MLickaël Phélippeau et le « Duo Hybride » qu'elle forme avec la harpiste

Écrit par le 20 décembre 2024

Mathilde Giraud et qui est témoin de la rencontre entre la harpe et le jazz. Elle intervient également dans différents groupes et compagnies et propose des formations autour de l'enseignement de la voix.

Mathilde Giraud, entre harpe et jazz

Mathilde Giraud débute la harpe à l'âge de 8 ans. Titulaire du Diplôme d'Enseignement en harpe et du Diplôme de soliste de la Haute Ecole de Musique de Genève Mathilde se produit régulièrement au sein de diverses formations, duo flûte et harpe, duo accordéon et harpe et duo chant et harpe qu'elle forme notamment avec Fiona Ait Bounou dans le « Duo Hybride ».

Balcon sur le Rhône

L'espace Jeanne Laurent, situé dans le jardin des Doms, à 2min à pied du palais des Papes, accueille habituellement des congrès ou des événements privés comme des réceptions ou des mariages. Composé de quatre nefs voûtées en pierres apparentes de 7 m de hauteur chacune, il s'ouvre en balcon sur le Rhône et offre une vue panoramique exceptionnelle vers le Pont d'Avignon et les monuments environnants. Cet espace est lié par les remparts (chemin de ronde) directement au Pont d'Avignon/Cour du Châtelet. Un café sera servi à l'issue du concert.

Renseignements pratiques : samedi 28 août à 6h30 Durée : 1h30 Rendez-vous parking Ferruce, Pont d'Avignon. Tarif unique : 14.50€. Sur réservation obligatoire. Office de tourisme : 04 32 74 32 74 / En ligne : [cliquez ici](#). Dans le respect des mesures sanitaires : masques et pass sanitaires obligatoires.

L.M.

Avignon en canoë ou à vélo

Écrit par le 20 décembre 2024



En juillet et en août, Avignon Tourisme propose des nouvelles visites 'nature' et 'au fil de l'eau' pour vivre de nouvelles expériences tout en découvrant Avignon autrement. A vélo à la Barthelasse, ou en canoë sur le Rhône, ces visites sont l'occasion de faire une pause 'verte' pendant le festival en découvrant la diversité de la nature environnante, de s'instruire avec un guide et de se dépenser.

La Barthelasse à vélo

Une invitation culturelle et sportive à découvrir l'île de la Barthelasse, son histoire et son lien avec Avignon. Une dizaine d'arrêts sont prévus pour aborder avec un guide, différents thèmes dont la faune, la flore, le Rhône, les duels, l'agriculture... Tarif: de 11 à 13 euros. Du 2 juillet au 27 août : les mardis et vendredis à 9h. Durée 3h.

Autour du Pont : découverte en canoë

Une découverte active, ludique et culturelle en famille. Une balade d'une heure sur le Rhône en canoë autour du célèbre Pont Saint-Bénézet, encadrée par un guide et un moniteur et donnant un point de vue sur la ville totalement différent. Tarif : 15, 19 et 20 euros. Du 7 juillet au 25 août : les mercredis à 10h. Durée : 1h.

Ecrit par le 20 décembre 2024

Le Rhône et Avignon

Pour aller plus loin dans la découverte sportive, une descente de 8kms, de jour ou à la nuit tombante, à l'embouchure du Rhône et de l'Ouvèze, pour découvrir la faune, la flore, les aménagements du fleuve et l'histoire d'Avignon. Tarif: 25 et 20 euros. Du 1er juillet au 29 août : dimanches et jeudis à 10h / vendredis à 21h. Durée : 2h30.

Les visites en canoë sont proposées avec des guides d'Avignon Tourisme, en partenariat avec le Comité Vaucluse de Canoë kayak et sports de pagaie agréé par le Ministère des Sports et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Informations, mesures sanitaires et réservations obligatoires : www.avignon-tourisme.com - office de tourisme ; 04 32 74 32 74.

L.M.

Le Rhône en canoë



Écrit par le 20 décembre 2024

« Sur le pont d'Avignon, l'on y danse, l'on y danse, sur le pont d'Avignon, l'on y danse tous en rond ! » Maintenant que ce refrain entêtant s'est sournoisement logé dans votre esprit et vous tiendra en laisse pour la journée, passons à l'actualité du moment. Il fait beau, cela ne vous aura pas échappé ! [Avignon tourisme](#) propose une découverte active et sportive en famille sur le Rhône, aux abords du pont Saint-Bénézet.

La balade d'une heure sur le Rhône en canoë sera encadrée par un guide et un moniteur. Tout en vous amusant, l'histoire et le passé d'Avignon n'auront plus de secrets pour vous. Ceux qui souhaitent prolonger leur découverte auront ensuite la possibilité de monter sur le Pont à un tarif préférentiel pour profiter de la vue (visite en autonomie-audio guide fourni). L'activité aura lieu tous les mercredis du 7 juillet au 25 août. Le point d'accueil se tiendra à la Fédération française de canoë Kayak (FFCK), à droite de l'entrée de la piscine olympique sur l'île de la Barthelasse. A tous les retardataires, il faudra montrer son joli minois 15 minutes avant le début de la visite

Les tarifs

Tarif plein: 20€ (+ Pont d'Avignon 23,50€), tarif pass (détenteurs Avignon City Pass): 19€ (+Pont d'Avignon 22,50€), tarif séniors (à partir de 60 ans): 19€ (+Pont d'Avignon 22,50€).

Tarif réduit 19€ (+Pont d'Avignon 22,50€) : pour les étudiants universitaires, les familles nombreuses, les guides conférenciers (carte professionnelle), les congressistes (badge de congrès), les demandeurs d'emploi (justificatif de moins de 6 mois), les titulaires du RSA et les personnes handicapées de 80%. Un justificatif est demandé. Tarif Enfant (9-18 ans): 15€ (+Pont d'Avignon 18,50€). Gratuit pour les moins de 9 ans et les journalistes. Un justificatif sera demandé.

En famille

2 adultes + 1 enfant (9-18 ans): 50€ = 1er adulte 20€ + 2 ème adulte 15€ + 1 enfant 15€ (+Pont d'Avignon 60,50€). 2 adultes + 2 enfant (9-18 ans): 65€ = 1er adulte 20€ + 2 ème adulte 15€ + 1 enfant 15€ + 1 enfant 15€) (+Pont d'Avignon 79€). Enfant supplémentaire 8-17 ans: 15€

Le masque, non fourni, est obligatoire. Pas de billetterie sur place. [Cliquez ici](#) pour réserver.

L.M.